

Recommandations Evaluation UNDAF-2017 Avril 2017

N°	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	
A	Pour améliorer la mise en œuvre du cycle actuel de l'UNDAF		
A-1	Renforcer les capacités de l'UGC/UNDAF La mise en œuvre de cette recommandation permettra de : (i) d'améliorer le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF; (ii) d'améliorer le fonctionnement du Comité Technique ; et (iii) de renforcer la mobilisation de la contrepartie nationale nécessaire à la mise en œuvre de l'UNDAF. A cet effet, entre autres, il sera fort utile de procéder à l'élaboration d'un plan de formation au regard des besoins réels des acteurs. Dans cet ordre d'idée, il est urgent de programmer au cours de l'année 2017, les formations sur les procédures de programmation et de gestion axée sur les résultats et les principes de l'approche harmonisée (HACT).	SNU-Bénin et Gouvernement	
A-2	Veiller à ce que des ressources soient disponibles pour la mise en œuvre des projets / programmes prévus en vue de l'atteinte changements souhaités Compte tenu de l'importante lacune de financement pour les deux années de mise en œuvre restantes, le SNU-Bénin doit rapidement s'engager avec le Gouvernement pour discuter des moyens d'accroître le partage des coûts pour les efforts programmatiques en cours, en particulier pour les interventions relevant des effets 1 et 5, qui présentent respectivement un gap de financement de 95,586 millions USD et 47,659 millions USD. Le plaidoyer devrait se concentrer sur les domaines de résultats les plus étroitement alignés sur les stratégies sectorielles et les priorités nationales de développement contenues dans le PAG. Dans le même temps, le potentiel de mobilisation supplémentaire des ressources identifié dans la stratégie de mobilisation des ressources devrait être pleinement exploité, sur la base d'un lobbying commun entre le Gouvernement, le SNU-Bénin et d'autres PTFs.	SNU-Bénin et Gouvernement	
A-3	Finaliser et mettre en œuvre le plan d'actions 2017-2018 de la stratégie de mobilisation de ressources en veillant particulièrement à l'implication de la partie nationale. Dans cette optique, le SNU sur la base de son positionnement stratégique, devra appuyer la mise en place des modèles alternatifs de livraison d'aide au développement, comme les partenariats public-privé, spécialement dans les secteurs clés pour le développement économique et humain du	SNU-Bénin	



	Bénin en lien avec l'UNDAF. En supportant le développement des liens entre l'Etat, les PTF et le secteur privé, le SNU pourrait jouer un rôle majeur en mobilisant des contributions supplémentaires au profit de l'UNDAF et en établissant des partenariats davantage locaux, autonomes et durables.	
A-4	Activer le mécanisme retenu au niveau du Plan intégré du suivi évaluation de l'UNDAF et qui devrait permettre la mesure des effets	SNU-Bénin et INSAE
	Il s'agit d'une contractualisation entre le SNU, à travers l'UGC UNDAF, et l'INSAE pour la détermination de la valeur des indicateurs d'effets et l'analyse de la contribution de l'UNDAF à la réalisation desdits effets.	
A-5	Renforcer l'appropriation nationale par la mise en place d'une stratégie de capitalisation, de documentation et de pérennisation des acquis.	SNU-Bénin et Gouvernement
	Les différents segments de cette stratégie consisteraient, entre autres :	
	 en la construction des mécanismes durables, y compris la diversification des sources de financement des interventions, pour générer les biens et services dont les groupes cibles (vulnérables notamment (hommes et femmes) ont besoin pour améliorer leur productivité et leurs revenus; 	
	 au renforcement de la capacité des partenaires nationaux sous l'appui du SNU à développer des partenariats stratégiques et opérationnels avec les autres acteurs; 	
	 au dialogue permanent entre les acteurs et leur pleine intégration dans les mécanismes de suivi des activités et d'évaluation des résultats du programme; 	
	 en la capitalisation et la documentation des expériences du programme en vue de l'appropriation progressive des acquis par les partenaires nationaux et les populations. 	
В	Pour le prochain cycle de l'UNDAF (UNDAF 2019-2023)	
B-1	Développer une théorie de changement (ToC) pour l'UNDAF 2019-2023 afin d'assurer une connexion solide du soutien du SNU aux objectifs nationaux de développement et aux ODD, ainsi qu'à améliorer la responsabilisation conjointe des résultats	SNU-Bénin et Gouvernement en coopération avec les acteurs
	L'absence de Théorie de Changement (ToC) a affecté la qualité du Cadre de Mesure des Résultats (sélection d'indicateurs), le suivi par les groupes d'effet et le rapport sur les changements obtenus dans le cadre de l'UNDAF en cours. La responsabilisation pour les résultats n'a pas toujours été considérée comme une responsabilité partagée entre le Gouvernement et le SNU-Bénin.	nationaux impliqués dans la préparation du prochain cycle de l'UNDAF
	Une ToC aurait explicitement relié les résultats escomptés aux priorités et aux objectifs spécifiques de développement national auxquels ils devaient contribuer plus haut dans la chaîne logique. Elle aurait clarifié comment le changement devrait être activé, comment le changement serait obtenu et aurait expliqué les façons dont les différents facteurs interagissent par rapport à ce changement. Cela aurait également contribué à identifier les priorités de programmation en évaluant les voies les plus susceptibles d'atteindre le changement souhaité, en tenant compte des avantages comparatifs du SNU-Bénin et d'autres partenaires.	



unis dans l'a	ction	
	Il est donc recommandé au SNU-Bénin et au Gouvernement d'élaborer une Théorie de Changement comme un élément fondamental de l'UNDAF 2019-2023. Cette dernière doit être capable de tracer une ligne claire et convaincante des changements attendus de la mise en œuvre de l'UNDAF 2019-2023 jusqu'aux priorités politiques spécifiques, les stratégies nationales et les ODD retenus prioritaires pour le Bénin. Ainsi, la ToC servira de base à l'élaboration du cadre de mesure des résultats. Elle devrait contribuer à améliorer la responsabilisation conjointe, car elle clarifiera les responsabilités des Nations Unies, du Gouvernement et d'autres partenaires pour les activités de développement et les priorités nationales. À cet égard, le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF devrait être renforcé dans une logique de responsabilité mutuelle.	
B-2	Veiller à ce que l'UNDAF 2019-2023 soit simplifié avec des projets véritablement conjoints Ceci vise la réalisation d'un produit spécifique avec des actions cohérentes et complémentaires en lieu et place d'une simple juxtaposition des projets	SNU-Bénin
B-3	Intégrer les principes de participation et de décentralisation dans tous les domaines prioritaires de l'UNDAF 2019-2023 Les volets « participations, décentralisation » n'ont pas été suffisamment pris en compte dans l'UNDAF 2014-2018. Ainsi, il est recommandé de d'associer le ministère en charge de la décentralisation afin d'élaborer des lignes directrices pour les groupes de travail qui participeront à la préparation du prochain UNDAF. Il est important de faire comprendre les liens entre la participation, la décentralisation et la pauvreté.	SNU-Bénin
B-4	Élaborer une stratégie d'atténuation / gestion des risques pour étayer	SNU-Bénin et
	une mise en œuvre harmonieuse de l'UNDAF	Gouvernement
	Les risques ont été identifiés dans le cadre de résultats de l'UNDAF actuel, mais n'ont pas été abordés de manière proactive et systématique pendant sa mise en œuvre. Dans un pays avec un environnement aussi volatil et difficile, une évaluation adéquate des risques - en termes de probabilité d'occurrence et de gravité de l'impact - est essentielle pour assurer une action efficace de prévention et d'atténuation. Le SNU-Bénin doit veiller à ce que le prochain processus de l'UNDAF continue d'accorder une attention particulière à la planification et au développement d'une stratégie d'atténuation / gestion des risques où les risques sont priorisés et les mesures et les responsabilités sont clairement détaillées.	
B-5	Améliorer le suivi et l'évaluation des résultats de l'UNDAF	SNU-Bénin et
	Sur la base de l'évaluation des indicateurs et des sources de données dans le l'UNDAF actuel, les propositions ci-après méritent d'être prises en compte dans le cadre de l'élaboration du cadre de mesure des résultats pour l'UNDAF 2019-2023 :	Gouvernement
	→ veiller à l'attribution des indicateurs au niveau approprié de résultats en fonction de leur hiérarchie dans la Théorie de Changement afin de	



- permettre aux parties prenantes de vérifier les changements par rapport à ce qui était prévu à chaque niveau d'intervention ;
- → veiller à ce que les indicateurs démontrent, de manière progressive, des progrès vers les résultats mentionnés dans le cadre de mesure des résultats et soient capables de mesurer l'ensemble des changements dans un résultat auquel ils sont affectés. Ainsi, des objectifs adéquats et réalistes doivent être formulés ;
- → l'utilisation d'une combinaison d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pourrait souvent être très utile pour permettre une compréhension plus riche de la dynamique en jeu.